

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Retiré

### AMENDEMENT

N ° CE627

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Hetzel, Mme Frédérique Meunier, M. Brigand, M. Bourgeaux,  
Mme Anthoine, M. Ray, Mme Corneloup, M. Dubois et Mme Duby-Muller

-----

#### ARTICLE PREMIER

À la première de l'alinéa 21, après les mots :

« foncier agricole »,

insérer les mots :

« et au financement nécessaire à l'installation des jeunes ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à souligner que si l'accès au foncier est essentiel dans le cadre de l'installation, l'accès au financement est tout aussi important.